L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 NOVEMBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un An	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

GAGES FORFAITS

—AU—

Bureau de prêts de William Avg'ade.

Encoignure des rues Bourbon et Conti

VENTE A L'ENCAN COMMENÇANT LUNDI, le 2 Novembre 1896,

à 11 heures A. M. et continuant journellement jusqu'à ce que tout soit vendu, consistant en Diamants, Montres en or et en argent, Bijouterie de toutes des riptions, ornements et nombre d autres articles utiles
Condit ons—Comptant.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

N. B.—Tout le monde est requis de payer les intérêts arriéré sur les gages, autrement ils seront vendus à l'encan.

30 oct—30 31—nov 1 2

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de Susanne Wax, veuve de Simon Courrège.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 19,820.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 135) rue Commune—MERCREDI, le 2 décembre 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent et appartiennent, située dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 328, borné par les rues Colisée, Antonine, Amélia et Prytania, désignée par la lettre "G" sur un plan d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, daté le 31 octobre 1892 annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire le 22 décembre 1894, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Colisée et Amélia et mesure quarante-deux [42] pieds et six [6] lignes de face à la rue Colisée, trente-sept [37] pieds et sept (7) lignes de largeur dans le fond, cent quinze (115) pieds neuf (9) pouces et six [6] lignes de face et de profondeur à la rue Amélia, et cent quinze (115) pieds cinq [5] pouces et deux [2] lignes de profondeur sur l'autre coté vers la rue Antonine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de Susanne Wax, veuve de Simon Courrège.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 19,820.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 135) rue Commune—MERCREDI, le 2 décembre 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Claiborne, Ursulines et Robertson, mesurant 42 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne sur la profondeur suivante, à savoir: sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Ursulines 65 pieds et sur la ligne la plus près du Chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la ligne opposée, il a une première profondeur de 13 pieds 11 pouces, auquel point il forme un angle obtusé et mesure sur une ligne oblique courant vers le Chemin du Bayou, 17 pieds 11 pouces plus ou moins, d'où il mesure 59 pieds sur une deuxième profondeur sur cette ligne plus près du Chemin du Bayou et 45 pieds plus ou moins sur la ligne du fond, le tout formant partie d'un sexagone irrégulier d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 16 décembre 1853, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans No 4.

Une portion de terre contigue au ci-dessus mesurant 2 pieds de face à la rue Claiborne sur 65 pieds plus ou moins de profondeur. Une autre portion de terre contigue au précédent dans le fond mesurant 60 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Claiborne courant obliquement vers la dite rue, 60 pieds sur l'autre ligne courant parallèle à la première ligne, 32 pieds 9 pouces sur la ligne parallèle à la rue Ursulines et environ la même mesure sur la ligne de la propriété de Mme Pavageau. Le tout d'après le devis annexé à un acte pardevant O de Armas, le 7 février 1866. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte en dépendent. Les améliorations consistent en une résidence double à un étage couverte en ardoises, ayant 2 chambres et cabinet de chaque côté, avec bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 2 chambres au premier et 2 chambres au rez-de-chaussée, cit rne, latrine, etc., connue comme les numéros municipaux 1130 et 1132 rue Nord Claiborne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No 15 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur et face rue Prieur de 119 pieds 4 pouces et 3 lignes d'après le plan d'Arthur de Armas, daté le 24 septemb e 1870, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, d'après le plan No 136 du livre de plans No 3. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en un, deux, trois et quatre ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par liens du vendeur et privilèges et hypothèques, portant 8 0[0 d'intérêt du jour de la vente, jusqu'au paiement et toutes les autres clauses telles qu'honoraires d'avocat, assurances, etc. Les acquéreurs assumeront au dessus de leur enchère les taxes de 1896, et déposeront avec l'encanteur 1 0[0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 2

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

PATENTS CAVEATS, TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., New York, 361 BROADWAY.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Formant le coin des rues Colisée et Amélia,

Dans l'ilet borné par les dites rues et celles d'Antonine et Prytanée.

Mutual Loan & Building Co. vs Julia B. Wood, veuve de Wm M. Wood et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent et appartiennent, située dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 328, borné par les rues Colisée, Antonine, Amélia et Prytania, désignée par la lettre "G" sur un plan d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, daté le 31 octobre 1892 annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire le 22 décembre 1894, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Colisée et Amélia et mesure quarante-deux [42] pieds et six [6] lignes de face à la rue Colisée, trente-sept [37] pieds et sept (7) lignes de largeur dans le fond, cent quinze (115) pieds neuf (9) pouces et six [6] lignes de face et de profondeur à la rue Amélia, et cent quinze (115) pieds cinq [5] pouces et deux [2] lignes de profondeur sur l'autre coté vers la rue Antonine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

New Orleans German American Homestead and Building Association vs Mme Irma Larré et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,908—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot numéro 56, borné par les rues Flood, De Aronde, et Chartres et l'avenue Caffin; les dits deux lots sont désignés par les numéros dix-sept et dix huit respectivement sur un plan lithographique de J. A. D'Hémécourt, déposé dans le bureau de Gustave Legardeur Jr, par acte en date du 15 mars 1891 conformément auquel plan les dits lots se touchent exactement comme suit, à savoir: Lot No dix-huit forme l'encoignure des rues Flood et Delaronde et mesure trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Flood sur cent trente pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot numéro dix-sept mesure trente pieds de face à la rue Flood par cent trente pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, aussi les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et Conditions—
1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant passé due en un billet de $1,169 00 avec 8 0[0 par an d'intérêt à partir du 3 août 1895, 5 0[0 d'honoraires d'avocat sur le montant du billet passé dû et du billet qui deviendra dû sur l'intérêt sur ledit billet, le coût et les charges du procès et de la vente et des taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $246.34 (moins un crédit de $5 32) avec 8 0[0 par an d'intérêt, à partir du 3 août 1894 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété, d'après un acte passé pardevant C. M. Eustis, notaire, le 3 août 1894.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30 - nov. 6 12.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée dans le Premier District.

Marx Weil vs Moses Schwartz,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,036—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Gaienale et Calliope, dé ignés comme lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre, mesurant chacun trente-et-un pieds, (31) onze pouces (11) et cinq lignes (5) de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent vingt sept pieds (127) dix pouces (10) et cinq lignes (5), entre lignes parallèles, le tout au pied américain et conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 3 août 1887 et déposé dans les archives des procès dans l'affaire de Hugh W. Brown vs Anna Ogden Brown, No 22 146 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 oct—24 30—nov 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District.

Chas. W. Allen vs Thomas P. Burns, tuteur d'Ann Elizabeth Burns, mineure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 384, lequel est borné par les rues Thalia, Locust (anciennement Solis) Perot (anciennement Jacob) et Melpomène, désignée par la lettre A sur un plan ou certificat d'a pentage fait par Geo de Armas, député voyer de ville, daté du 22 déc 1893, lequel plan est attaché à un inventaire de la succession de Mme Ann Holt, dressé et exécuté pardevant B. Ory, notaire, le 14 décembre 1893, conformément auquel plan la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Thalie et Locust, et mesure conformément au dit plan trente-et-un (31) pieds (10) pouces et sept 7 lignes de face à la rue Thalie, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes de largeur sur la ligne du fond, par soixante dix-huit (78) pieds huit (8) pouces de profondeur et de face sur la rue Locust et soixante dix neuf (79) pieds quatre (4) pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot B d'après le susdit plan

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District.

Laurina Fuller vs Louis Legman, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,943— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, bornés par les rues Annonciation, anciennement Preston, Calhoun et Laurel, anciennement Market ou Jersey et l'avenue Henry Clay, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan annexé à un acte de dépôt dans le bureau de S Magner, en date du 12 juin 1867: les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 7 1[2 lignes de face à la rue Annonciation, anciennement Preston, sur une profondeur de 162 pieds 3 pouces et 11 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Acquis de Alfred Van Smith par Louis Legman, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, le 9 avril 1895. Enregistré C. O. B. 158, fo 320.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 22 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propiété de valeur améliorée du Sixième District.

Isaac Barnett vs Joseph Mangune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 50,835—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No quatre-vingt, borné par les rues Pitt, Second, Lower Line et Burthe, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un plan fait par Roger Pilié, architecte, le 25 février 1885, déposé dans le bureau de E. Commagère, notaire en cette ville, un plan duquel est annexé à un acte de vente par B. Saloy à P. ul E. Théard, passé pardevant le dit E. Commagère notaire, le 11 juin 1887, lesquels dits lots mesurent comme suit: Lots un à cinq mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pin, par cent vingt pieds de profondeur; lots seize à vingt mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un forme l'encoignure des rues Pin et Deuxième et le lot No vingt forme l'encoignure des rues Lowerline et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
2 oct—2 9 16 23 30—nov 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal No 931 rue Histoire, maintenant Kerlerec.

Louisiana Homestead Association vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,887—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 384, lequel est borné par les rues Thalia, Locust (anciennement Solis) Perot (anciennement Jacob) et Melpomène, désignée par la lettre A sur un plan ou certificat d'a pentage fait par Geo de Armas, député voyer de ville, daté du 22 déc 1893, lequel plan est attaché à un inventaire de la succession de Mme Ann Holt, dressé et exécuté pardevant B. Ory, notaire, le 14 décembre 1893, conformément auquel plan la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Thalie et Locust, et mesure conformément au dit plan trente-et-un (31) pieds (10) pouces et sept 7 lignes de face à la rue Thalie, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes de largeur sur la ligne du fond, par soixante dix-huit (78) pieds huit (8) pouces de profondeur et de face sur la rue Locust et soixante dix neuf (79) pieds quatre (4) pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot B d'après le susdit plan

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Joseph Tanner vs Mme Thérèse O'Mara, femme de Patrick O'Mara, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,709—En vertu d'un writ de saisi et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Rousseau et Levée, le dit lot est désigné par le numéro Treize sur un plan dressé par J. H. Darking en date du 15 novembre 1842 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire et mesure conformément trente (30) pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er nov—1er 2 10 17 24—déc 1er 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propiété améliorée,

Côté nord de l'avenue Cleveland, ancien No 105, entre les rues Claiborne et Robertson.

Mme Vve. Cornelia Amirati vs Mme Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No quatre-vingt, borné par les rues Pitt, Second, Lower Line et Burthe, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un plan fait par Roger Pilié, architecte, le 25 février 1885, déposé dans le bureau de E. Commagère, notaire en cette ville, un plan duquel est annexé à un acte de vente par B. Saloy à P ul E. Théard, passé pardevant le dit E. Commagère notaire, le 11 juin 1887, lesquels dits lots mesurent comme suit: Lots un à cinq mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pin, par cent vingt pieds de profondeur; lots seize à vingt mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un forme l'encoignure des rues Pin et Deuxième et le lot No vingt forme l'encoignure des rues Lowerline et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov. 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs C. W. Guerchoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C encoignure de Bayou St-Jean et du Metairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monte; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante-cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Flood et Chartres,

(Dans l'ilet borné par les dites rues, et Delaronde et l'Avenue Caffin).

Security Building & Loan Association vs Jean M. Vidon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51,132—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent et quelque sorte situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Chartres et Delaronde et l'avenue Caffin; les dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'ilet No 56, et mesurent comme suit:

Lot No 10 mesure trente et-un pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Chartres, de cent trente pieds dix pouces. Lot No 11 se joignant au lot No 10 et mesurant trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent trente pieds dix pouces; le tout d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 avril 1873 et déposé comme plan No 39 du livre des plans No 7, dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire; une copie lithographique du dit plan étant annexé à un acte et déposé pardevant G. Legardeur, notaire en cette ville, en date du 12 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 oct—31—nov 6 13 20 27—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Thomas Callagan vs James Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,057.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 259, borné par les rues Valence (Camp), Chestnut et Cadiz mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et est composée d'une grande partie du lot désigné sur un plan dressé par E. A. Pavy, le 23 août de février 1839, déposé à l'étude de E. V Foulon, notaire, par le No 8; la dite portion commence à 34 pieds de l'encoignure des rues Camp et Valence et s'étend vers la rue Chestnut, de manière à donner la façade ci-dessus de 30 pieds sur la rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Au comptant pour payer les billets passés dus, se montant à $206 00 100 avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir du 17 août 1895; 10 pour cent d'honoraires d'avocat, sur $1,050 00, les taxes de ville de 1895, $13, taxes d'Etat, $42 100, payé par le plaignant, $9 25 frais de greffe, $3 00 frais de copie de l'acte de vente, les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville due sur la dite propriété.

2° L'acquéreur aura à assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets non maturés comme suit: 17 billets à recevoir chacun pour la somme de $50 daté chacun le 17 août 1895, tiré par le défendeur à son propre ordre et payé à l'ordre de Frank Zengel, 17 novembre 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Canal, Robertson et Claiborne, désigné par le No Treize, sur un plan dressé par F. Wilkinson, député voyer général, portant la date du 18 mars 1839, et déposé pour références dans le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt cinq pieds six pouces et 94[100 de face sur la ligne de Gasquet par cent-six pieds, six pouces et 90[100 de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin, Communé, Franklin et Gasquet, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes courant en travers de l'ilet de la rue Bassin à la rue Franklin, le tout entre lignes parallèles, mesure anglaise, conformément à un plan fait par Pilié et Murray, architectes en date du 30 octobre 1869.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Bassin, l'avenue Tulane, anciennement Communé, Gasquet, anciennement Jackson et Franklin. Le dit morceau ou portion de terre mesure deux (2) pieds cinq (5) pouces de face à la dite rue Bassin, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-quinze (95) pieds onze (11) pouces à une allée de huit (8) pouces de largeur, s'étendant sur la dite rue Franklin, commune au dit lot et à d'autres lots y touchant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2oct—2 9 16 23 30 nov5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs C. W. Guerchoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C encoignure de Bayou St-Jean et du Metairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monte; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante-cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elizabeth Byrne, veuve de Louis Palme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,144—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Walsh, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
28 oct—28—nov 1 6 Greffier.

Succession de Mme Caroline Schmers.

CO